

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !

AGENDA
DÉTACHABLE EN
PAGES CENTRALES

FÉVRIER 2021 - N°102

PARTICIPATION CITOYENNE

Dossier en P. 7



LES MARCHÉS SE DYNAMISENT

Article en P. 14



Inauguration de la place du Colonel Arnaud-Beltrame - 7 octobre 2020

Cet espace nommé en hommage au Colonel Arnaud Beltrame décédé en service le 24 mars 2018, a été aménagé av. G^{nl}-de-Gaulle dans le cadre du projet de renouvellement urbain "Chamiers Cœur de ville 2025".



Exposition Ain / Boudin / L'Hopital - 16 octobre 2020

Les trois artistes périgourdins évoluant dans les mêmes sphères de l'expression picturale, à la frontière de l'abstrait et du figuratif, ont présenté une exposition au château des Izards du 17 octobre au 1^{er} novembre.... la dernière de l'année avant le reconfinement !



Rencontre avec le député Philippe Chassaing - 25 novembre 2020

Dans le cadre des ateliers de l'Accueil jeunes du centre social Saint-Exupéry, les jeunes ont pu échanger avec le maire et le député Philippe Chassaing autour du thème « vivre activement sa citoyenneté ».



Vœux du maire - janvier 2021

Compte tenu du contexte sanitaire, les cérémonies de vœux n'ont pas pu se tenir dans les conditions habituelles : le maire s'est donc adressé à toutes et à tous via un message vidéo diffusé sur les réseaux sociaux.



Visite du Père Noël dans les écoles - 17 décembre 2020

Le Père Noël a fait le tour des classes pour distribuer des cadeaux aux plus petits. Les plus grands se sont vus offrir des chocolats que le maire Thierry Cipierre leur a remis.



Catalogue du marché de Noël associatif - décembre 2020

Le Château des Izards n'ayant pu accueillir le traditionnel marché de Noël associatif, la municipalité a créé un catalogue permettant de retrouver plus de 150 créations artistiques et artisanales des associations partenaires. Ce catalogue était téléchargeable sur le site internet de la ville et disponible en version papier à l'accueil de la mairie.



Collecte des sapins - janvier 2021

Tout le mois de janvier, les Colomniérois ont pu amener leur sapin dans l'un des sept points matérialisés sur la commune... et leur offrir ainsi une 2^e vie ! Chaque année, l'opération permet en effet de récupérer environ 2,5 tonnes de copeaux de bois, réutilisés en paillis dans les massifs communaux.

Sommaire

Rétrospective p.2

Retour sur les moments forts depuis octobre 2020

Vie municipale p.4-6

Tour des travaux / Route de Marival / En bref
Direction générale des services / Situation
sanitaire / Épisodes de sécheresse / Restauration
municipale

Dossier p.7-9

Participation citoyenne

Bien vivre demain p.10

Habitat / Événement / Éco-pâturage

Agenda (détachable)

Manifestations de mars à mai

Solidarité p.11

Renouvellement urbain / Ville amie des aînés
Collect'âge

À tous âges p.12-13

Collège Jean-Moulin / Ehpad Jean-Gallet
En bref / Pass Mouv' / Initiative / Infos

Économie locale p.14-15

Marchés / Foodtrucks / AICC / Bienvenue à ...
En bref

Vie associative et sportive p.16-17

Solidarité Cameroun Aquitaine / Grappling Team 24
Infos / Impact 2024

Vie pratique p.18

Éco-gestes / État-civil

Expression libre p.19

Le mot du médiateur / Expression politique

Directeur de la publication : Thierry Cipierre / Maquette, rédaction, mise en page et photos : service communication (sauf mention) 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr / Illustration : petit-bens.com / Impression : Imprimerie Bordas / Dépôt légal : février 2021 / Imprimé sur papier Condat certifié PEFC. **Le prochain numéro paraîtra le 18 mai 2021.** Merci de faire parvenir au service communication vos informations et les dates de vos prochaines manifestations **avant le 15 mars 2021.** Le journal est disponible dans tous les lieux publics de la commune et téléchargeable sur le site : www.coulounieix-chamiers.fr



Chères Colomniéroises, Chers Colomniérois,

Nous venons de traverser une année inédite, douloureuse par bien des aspects. Un virus, mal connu, a mis à en difficulté notre système de santé et a chamboulé nos vies.

Chaque famille a été bouleversée par le virus du Covid :

- sur le plan familial par la maladie ou le décès d'un proche, par la privation de la liberté de nous réunir,
- sur le plan professionnel avec la mise en place ou le renforcement du télétravail, ou par l'arrêt de l'activité des commerçants, des artisans, des entreprises,
- sur le plan social avec le chômage qui s'est accru,
- sur le plan culturel avec les associations ou les lieux culturels mis à l'arrêt.

Dès notre entrée en fonction, l'équipe municipale et moi-même nous sommes mis au travail avec force, vigueur et enthousiasme, à la fois dans la continuité des projets engagés mais aussi dans la préparation d'un vaste plan d'actions pour les années à venir.

Notre engagement au quotidien poursuit cinq objectifs majeurs :

- améliorer le cadre de vie,
- favoriser le vivre ensemble,
- développer l'attractivité de la ville,
- animer la vie démocratique,
- rationaliser l'action publique tout en répondant aux besoins de chacun d'entre vous.

La crise sanitaire est toujours là mais le vaccin nous arrive et représente l'espoir d'en sortir. Je me ferai vacciner dès que viendra mon tour, en faisant entièrement confiance à nos médecins et à nos scientifiques.

Pour l'année qui démarre, nous devons nécessairement nous adapter à une situation sanitaire encore incertaine, tout en avançant significativement sur le programme pour lequel vous nous avez choisis. Je veux citer par exemple l'organisation du temps scolaire sur 4 jours, le suivi des chantiers d'envergure dans le cadre du renouvellement urbain, mais aussi les actions en faveur du bien-vivre ensemble, avec notamment la création de conseils de quartier et l'organisation du budget participatif proposées dès ce printemps.

Au nom de l'ensemble de conseil municipal, je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Bien à vous,
votre Maire à toutes et à tous.

Thierry CIPIERRE

Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président du Grand Périgueux
Conseiller départemental de Périgueux-2

Cadre de vie

Tour des travaux



Pôle des Solidarités : les travaux de fondation des deux bâtiments neufs (Maison de quartier et centre social) sont en cours de réalisation.

►► **Renouvellement urbain** : les aménagements autour du Pôle des Solidarités démarrent avec des travaux de reprise des réseaux (assainissement et eaux pluviales) rue Jules-Ferry et rue de Tananarive (où les réseaux aériens vont être enfouis). Le programme de réhabilitation a commencé sur les résidences A et B. En parallèle, les réseaux de gaz et d'électricité sont déplacés en vue des futurs cheminements dans le quartier. À noter également que des espaces publics vont être déclassés pour être cédés à Périgord Habitat : une enquête publique aura lieu entre février et mars.

►► **Voirie et trottoirs** : fin février, la rue Blériot va faire l'objet d'une rénovation (chaussée, bordures et trottoirs). Au printemps, une reprise totale de la partie descendante de la rue des Frères-Marty (entre l'intersection des rues Kennedy et Galliéni avec l'avenue Churchill) va être réalisée, avec création de trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'une piste cyclable qui permettra d'assurer la liaison entre les quartiers alentours et l'avenue Churchill. La mise en sens unique de cette partie de la rue est envisagée : les riverains vont être concertés. Par ailleurs, une campagne de point à temps sera programmée.

►► **Bâtiments et espaces publics** : en décembre, des travaux de rafraîchissement de peinture (salles de tennis de table, de squash et club house) ont été réalisés au gymnase ASPTT Grand-Périgueux. Pendant ces vacances d'hiver, le remplacement des menuiseries de l'école maternelle Eugène-Le-Roy va se poursuivre.

►► **Entretien / Espaces verts** : des opérations de nettoyage et d'élagage sont menées, notamment sur l'avenue Roosevelt où un élagage complet est réalisé pour éviter les chutes de branches répétées lors d'intempéries.

Pour plus d'infos : www.coulounieix-chamiers.fr, rubrique "travaux en cours". Cette page dédiée sur le site est actualisée toutes les semaines.

En bref

► **EN DIRECT AVEC LE MAIRE** : depuis le mois de novembre, de nouveaux temps d'échanges sont proposés aux habitants. Des rendez-vous Facebook live sont organisés chaque mois : Thierry Cipierre répond en direct aux questions posées... Rejoignez-nous sur la page officielle Ville de Coulounieix-Chamiers !

► **GRIPPE AVIAIRE** : devant la recrudescence de cas d'Influenza aviaire hautement pathogène en Europe, les mesures de biosécurité sont renforcées pour lutter contre cette maladie dans les basses-cours. Pour rappel, les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs (particuliers et professionnels) doivent prendre des mesures pour protéger leurs animaux et les faire recenser à la mairie. Infos détaillées sur coulounieix-chamiers.fr

► **MUTUELLE POUR TOUS** : l'association Actiom assure désormais deux permanences mensuelles d'information dans les locaux du CCAS. Le calendrier 2021 est en ligne sur coulounieix-chamiers.fr.

► **QUE FAIRE LORSQU'ON TROUVE UN ANIMAL DOMESTIQUE BLESSÉ OU ERRANT ?** S'il porte un collier avec les coordonnées du propriétaire, contacter celui-ci directement afin qu'il récupère son animal égaré. Si ce n'est pas le cas, il convient de contacter la mairie : des agents sont spécifiquement formés pour intervenir. Les services municipaux se chargeront de retrouver le propriétaire (si l'animal est tatoué ou vacciné) et le lui restituer. Si l'animal n'est pas identifié, il sera conduit à la SPA ou à la clinique vétérinaire Naturaevet en cas de soins urgents à effectuer ou de fermeture de la SPA. En tant que responsable des animaux errants sur le territoire communal, la mairie est l'interlocuteur privilégié. Contact : 05.53.35.57.57

► **BIEN VIVRE ENSEMBLE** : les beaux jours ne sont pas si loin et vont ouvrir le bal des travaux de jardinage et autre bricolage ! Chacun doit se rappeler qu'ils occasionnent des nuisances sonores... Il ne faut donc pas oublier les règles ni négliger le respect des autres pour préserver les bonnes relations de voisinage. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

► **ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES**. En raison du contexte sanitaire, ces deux scrutins ne seront pas organisés comme traditionnellement au mois de mars. Ils sont reportés en juin (la date n'est pas fixée à ce jour).

► **SERVICES CIVIQUES, CAMPAGNE DE RECRUTEMENT** : l'antenne Unis-Cité Périgueux lance un appel à candidature pour 20 jeunes (16-25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) intéressés par un service civique qui pourra démarrer dès le mois de mars. Des séances d'information sont organisées à la Mission Locale (av. Pompidou à Périgueux) le 10/02, 18/02 et 02/03. Informations détaillées : <https://uniscite.fr/antenne/perigueux>

Info

La route de Marival va faire peau neuve

En novembre dernier, Thierry Cipierre et son homologue de Marsac-sur-Isle Yannick Bidaud ont adressé ensemble un courrier au président du Grand Périgueux pour que soit étudié un aménagement pérenne de la route de Marival, itinéraire dégradé et accidentogène emprunté quotidiennement par de nombreux usagers. Une étude a été réalisée par les services de l'Agglomération et du Département :

. Au 1^{er} semestre 2021, des travaux de réparation de la chaussée vont être réalisés.

. Fin 2022, la route fera l'objet d'une restructuration en profondeur. La chaussée sera élargie à 5 mètres et des accotements seront réalisés pour assurer sécurité et meilleur confort de circulation. L'itinéraire restera alternatif, c'est-à-dire réservé aux véhicules légers (interdit aux poids lourds). En parallèle, la création d'une piste cyclable sera étudiée.



Yannick Bidaud (au centre) et Thierry Cipierre (à droite) se sont concertés pour initier la rénovation de la route de Marival.



Sébastien Cattai, Directeur général des services municipaux.

Direction générale des services

Fédérer des équipes au service d'un territoire

Sébastien Cattai est le Directeur général des services (DGS) de la mairie depuis le 15 octobre dernier. Un poste-clé de la collectivité dans lequel il entend s'investir pour participer aux enjeux d'évolution de la ville, aux côtés de l'équipe municipale et avec l'ensemble des agents.

Rejoindre Coulounieix-Chamiers n'est pas une arrivée en terre inconnue pour ce Périgourdin d'origine qui a déjà œuvré dans le sud du département. Sébastien Cattai a occupé le poste de Directeur général d'une communauté de communes dans le canton de la Force pendant 10 ans, avant d'intégrer la communauté d'agglomération de Bergerac où il est resté 2 ans en tant que Directeur général adjoint. C'est ensuite dans la commune d'Izon, en Gironde, qu'il a repris une fonction de direction générale des services. Une solide expérience dans les collectivités pour ce quarantenaire, doté par ailleurs d'un profil plutôt atypique pour la fonction puisqu'il est urbaniste de formation. "L'urbanisme, c'est penser l'organisation de l'espace urbain au service de l'humain. C'est cette dimension qui m'a amené à choisir de travailler dans les collectivités territoriales : c'est en effet la strate qui organise les territoires au plus près des préoccupations des habitants", précise-t-il.

Coulounieix-Chamiers, terre de défis

Sébastien Cattai contribue à la mise en œuvre de la "feuille de route" de l'équipe municipale, en veillant à la bonne gestion des ressources humaines et financières. Il coordonne pour cela l'ensemble des services municipaux. "DGS, c'est un métier de manager. Et ici, la demande de réorganisation des services est une priorité : c'est un défi intéressant dans une ville en pleine mutation, grâce notamment au projet de renouvellement urbain. Il s'agit vraiment de fédérer tous les agents de la collectivité pour que les services fonctionnent en cohérence avec le projet des élus et les enjeux de demain", ajoute-t-il. Un nouvel organigramme des services municipaux sera proposé au début du printemps. Il fera pleinement partie du futur projet d'administration qui sera élaboré avec la participation active des responsables de service, autour d'un objectif commun : celui d'assurer un service public de qualité à tous les Colomniérois, en réduisant les dépenses de fonctionnement.

Contact : Direction générale des services, 05.53.35.57.04 | directiongenerale@coulounieix-chamiers.fr

À savoir...

► Rythmes scolaires : 4 jours par semaine à la rentrée 2021. Les parents d'élèves ont été invités à s'exprimer sur les rythmes scolaires en novembre dernier. Les familles ont participé massivement (à 77,92%) à cet exercice de démocratie participative et se sont prononcées à 60,5% pour la semaine de 4 jours. Ce résultat, sans ambiguïté, démontre la volonté des parents de participer à l'organisation des différents temps qui composent la journée des enfants. La municipalité travaille désormais à l'installation de la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2021.



La consultation a recueilli 519 votes sur les 666 inscrits.

... et faire savoir !

► L'art colomniérois dans toutes ses formes à l'honneur : la commission Culture souhaite organiser une exposition collective de tous les talents colomniérois lors d'un week-end festif sur le site des Izards les 26 et 27 juin prochain. Peinture, dessin, sculpture, céramique, tissage, collage, photographie, vitraux, ferronnerie d'art,... : les artistes et artisans d'art locaux, quel que soit leur domaine d'expression, sont invités à se faire connaître auprès du service Culturel, 05.53.54.73.29 | culture-patrimoine@coulounieix-chamiers.fr.

Info

Situation sanitaire et fonctionnement des services

Malgré toutes les mesures prises successivement depuis le début de la pandémie de Covid-19 il y a maintenant un an et le début de la campagne de vaccination le mois dernier, le virus circule toujours et la situation sanitaire reste sensible. La vigilance collective et individuelle demeure de rigueur, les consignes émanant du Gouvernement et de la Préfecture doivent être respectées et les gestes barrières appliqués.

Tous les services accueillant du public sont ouverts, sur rendez-vous, aux horaires habituels : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les protocoles sanitaires restent en vigueur pour tous dans les locaux : port du masque, sens de circulation, tenue de

registres destinés au repérage de la chaîne des contacts,...

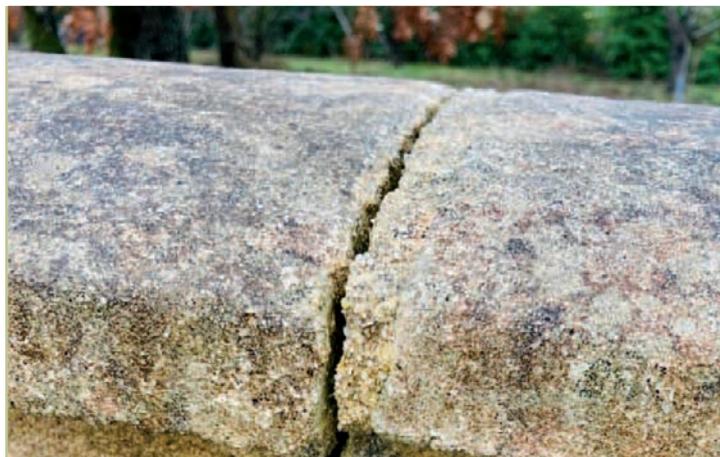
Le télétravail reste généralisé dès lors que la mission le permet mais tous les agents municipaux restent mobilisés et assurent pleinement la continuité du service public.

Pour rester informé de l'organisation des services en fonction de l'évolution de la situation sanitaire :

- www.coulounieix-chamiers.fr
- page Facebook Ville de Coulounieix-Chamiers
- newsletter Ma Ville@ctu

Épisodes de sécheresse Le point sur les aides

Des aides exceptionnelles ont été débloquées pour l'épisode de sécheresse 2018. Par ailleurs, de nouvelles procédures de déclaration sont en vigueur.



Les dommages subis suite à des épisodes de sécheresse sont de plus en plus fréquents. Ils représentent 38% des coûts d'indemnisation du dispositif complet d'état de catastrophe naturelle.

► Une aide exceptionnelle est mise en place par l'État pour soutenir les victimes les plus affectées par l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018. Cette aide financière sera attribuée aux propriétaires occupants ayant des ressources inférieures aux plafonds d'attribution des aides de l'Anah, afin de réparer les dommages structurels subis. Le montant pourra atteindre 10.000 à 15.000€ selon les situations mais ne pourra pas représenter plus de 80% du montant des travaux réalisés. Parmi les conditions exigées, l'habitation doit être située sur une commune ayant formulé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sans l'avoir obtenue : c'est le cas de la commune. Les propriétaires colomniérois concernés ont jusqu'au 28 février pour constituer un dossier : toutes les informations pratiques sont sur le site www.coulounieix-chamiers.fr.

► Depuis 2019, les procédures de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle suite à des épisodes de sécheresse ont évolué. L'analyse de la situation par une commission interministérielle repose sur une année complète (et non une saison) et prend en compte les données météorologiques et géologiques fournies par les organismes agréés. Le territoire doit être concerné par les mouvements de terrain : c'est le cas à Coulounieix-Chamiers, la majeure partie de la commune étant en zone fortement exposée. Enfin, la sécheresse doit être dite "anormale" selon plusieurs indicateurs comme l'humidité des sols et la durée dans le temps.

► Pour l'année 2020, la municipalité a d'ores et déjà transmis un dossier à la Préfecture, sur la base d'une trentaine de signalements de dommages subis par des Colomniérois : la mairie reste le relais des habitants auprès des institutions. Avec la nouvelle procédure, les délais de traitement devraient être plus rapides. Les propriétaires concernés seront informés de la décision dès sa publication au Journal officiel, pour leur permettre d'effectuer les déclarations nécessaires auprès de leur assurance dans le délai de 10 jours requis.

► Il est enfin à noter qu'outre les nouvelles procédures de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle, des dispositions préventives sont prises pour faire face à ce phénomène de plus en plus récurrent. Elles concernent essentiellement les constructions nouvelles (pas de sous-sol partiel, distance de plantations des végétaux ou de pompage dans un puits à respecter,...). La récente loi Elan impose également des études de sols obligatoires pour les vendeurs.

Informations : services Techniques, 05.53.35.57.30
techniques@coulounieix-chamiers.fr

Restauration municipale L'engagement récompensé !

À l'occasion de l'audit annuel, la restauration municipale est passée en niveau 2 du label Ecocert "En cuisine".



Les enfants ont fabriqué eux-mêmes la poubelle qui leur permet de relever tous les défis "gaspimètres" qui leur sont proposés lors des repas ! Visite des cuisines ou encore activités de jardinage permettent aussi de mieux comprendre les enjeux...

Faire évoluer les habitudes vers une alimentation plus saine et ancrer durablement des pratiques plus respectueuses de l'environnement : tels sont les objectifs de toutes les actions menées en faveur des écoliers et des bénéficiaires du portage de repas à domicile. La qualité proposée dans les assiettes colomniéroises, les projets éducatifs menés avec les enfants ou encore les efforts initiés pour l'entretien des locaux ont permis l'obtention du niveau 1 du label Ecocert, fin 2019. Lors de l'audit, les experts du groupe Ecocert ont constaté non seulement l'installation durable de la démarche, mais également l'intensification des efforts !

♦ **En cuisine** : le pourcentage de produits bio dans les menus est passé de 25 à 35% (avec notamment la moitié des fruits et légumes et la totalité des compotes et des céréales). La quantité d'achats locaux a été multipliée par 4. Les menus font désormais mention des plats "fait maison". Par ailleurs, les cuisiniers ont suivi de nouvelles formations sur le bio.

♦ **Autour de la table**, les animateurs diversifient les activités pédagogiques "développement durable" avec les enfants, en particulier sur le thème du gaspillage. Deux poubelles noires ont pour vocation d'apprendre à différencier les déchets alimentaires et le gaspillage. Défi proposé aux enfants : faire baisser le poids de celle qui recueille le gaspillage grâce à des comportements plus responsables !

Lors de l'audit, les experts ont également pris en compte les projets à venir, notamment celui du composteur général pour la restauration ainsi que la généralisation de l'entretien des locaux municipaux avec des produits bio et naturels (tout est prêt mais impossible à mettre en œuvre pour le moment, le Covid imposant l'utilisation de produits spécifiques). L'obtention du niveau 2 du label Ecocert, juste une année après le niveau 1, est à nouveau une reconnaissance officielle du travail collectif engagé et un gage de qualité.

Info "Action Cœur de ville"

Action Cœur de ville est un dispositif d'État visant à accompagner la revitalisation des centres-villes. Initialement, il ne concernait que la ville de Périgueux. Le périmètre a été élargi, permettant à une partie de la commune d'intégrer le dispositif (zone av. du G^l-de-Gaulle et Bas-Chamiers) : une opportunité intéressante pour bénéficier de moyens financiers supplémentaires sur des projets structurants. Le financement d'une étude de marketing territorial est d'ores et déjà acté pour mener une réflexion globale sur l'identité de la commune.

PARTICIPATION CITOYENNE



S'IMPLIQUER DANS LA VIE LOCALE

Conseils de quartier et budget participatif : la municipalité propose à tous les Colomniéroises et Colomniérois des outils concrets pour faire vivre la démocratie participative au quotidien.

Véritables instances de proximité, les **conseils de quartier** sont des espaces de discussions et de rencontres qui contribuent à l'élaboration de points de vue partagés, favorisant une meilleure cohésion sociale. Au cœur de la démocratie locale, ils doivent être garants de la représentativité de tous les habitants et leur permettre d'exprimer leur opinion sur tous les sujets d'intérêt général, afin d'améliorer le cadre de vie de tous.

Cette démocratie de participation vient en renfort de la démocratie représentative exprimée par le suffrage universel, qui donne aux seuls élus la légitimité de décider. Elle joue un rôle essentiel dans la vie du quartier, l'approfondissement de l'expertise citoyenne et la prise en compte des besoins des habitants.

Même si ceux-ci sont facultatifs dans les villes de moins de 80 000 habitants, les conseils de quartier sont des outils de démocratie de proximité pertinents pour répondre aux nécessaires enjeux de concertation locale.

En répondant aux aspirations d'une démocratie plus participative, plus directe et plus concrète, le **budget participatif** contribue lui aussi à développer la participation des citoyens, et à recréer du lien social.

Il s'agit de soumettre aux voix des habitants une partie des subventions allouées à la concrétisation de projets associatifs d'intérêt général. La municipalité entend ainsi impliquer concrètement les habitants dans le processus de décision et de réalisation des projets collectifs locaux.

Dans le contexte actuel si particulier, la cohésion sociale doit être au cœur de ce lien entre tous les habitants et la municipalité. Conseils de quartier et budget participatif se veulent ainsi la concrétisation d'une participation citoyenne forte.

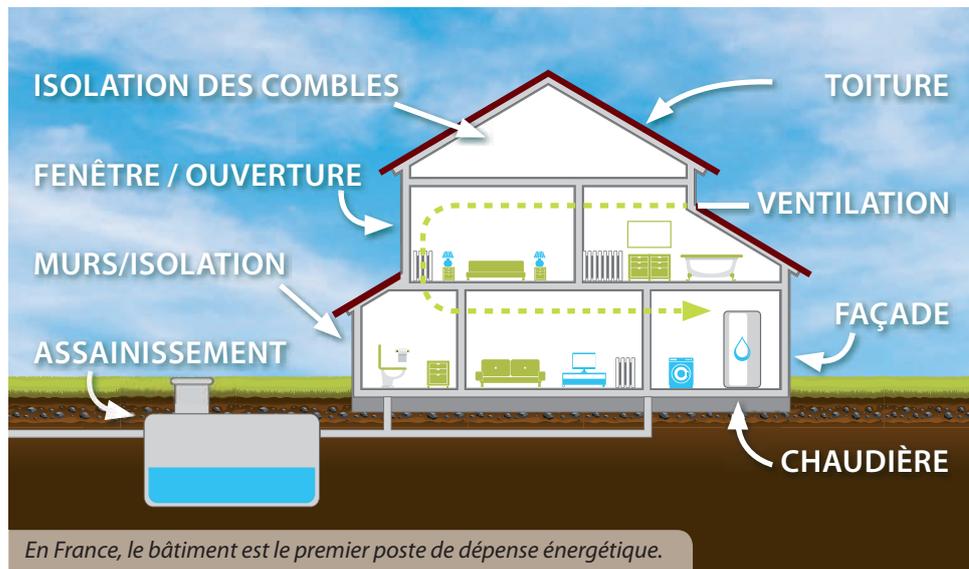
Ils favoriseront la co-construction, la concertation, la sensibilisation au respect de l'environnement dans lequel nous vivons, qui doivent être au cœur de chaque action.

Colomniéroises et Colomniérois sont invités à se saisir de ces nouveaux outils pour contribuer à l'amélioration de la qualité de vie... pour faire vivre et évoluer Coulounieix-Chamiers !

Habitat

Aides à la rénovation et plan de relance

Entre dispositifs nationaux et mesures départementales, en 2021 le montant des aides à la rénovation se démocratise et s'élargit.



FAIRE, le service public de conseil gratuit et d'information sur la rénovation énergétique accompagne ceux qui le souhaitent dans leurs travaux pour améliorer le confort du logement et réduire les factures d'énergie.

Quelles aides solliciter ?

► **MaprimeRénov'** est une aide de l'État pour la rénovation énergétique, renforcée dans le cadre du Plan de relance, et désormais ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient les revenus, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location. Elle vous aide à financer des travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique. Elle est cumulable avec d'autres aides à la rénovation énergétique comme les Certificats d'économie d'énergie (CEE), ou encore les aides des collectivités locales ou celles d'Action logement.

► **Le Département de la Dordogne** propose aussi localement des aides pour la mise aux normes de l'assainissement, pour la mise en conformité électrique, pour la réfection de toitures ou le ravalement de façades, pour réaliser des travaux sur des logements non décents.

Comment monter son dossier ?

Renseignements et accompagnement auprès d'Action logement, du CAUE de la Dordogne, ou encore de l'association Soliha dans le cadre du dispositif Amélia 2 (porté par le Grand Périgueux).

Plus d'infos sur faire.gouv.fr | maprimerenov.gouv.fr | amelia2.fr | demarches.dordogne.fr

Événement

Bientôt une journée verte en famille



S'informer sur l'impact de notre consommation sur l'environnement, ou tout simplement découvrir comment adopter de nouvelles habitudes de consommation plus éco-responsables ?

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la journée du **dimanche 30 mai** sera entièrement consacrée à ces thématiques écologiques.

Entre le bourg de Coulounieix et la plaine des Crouchoux, des animations et ateliers permettront d'en savoir plus sur l'éco-pâturage, la fabrication de produits d'entretien ou cosmétiques zéro déchet, la mobilité électrique, le recyclage, le jardinage, etc...

La journée se déroulera autour d'un marché de producteurs, le tout dans une ambiance festive et conviviale (si la situation sanitaire le permet).

Plus d'infos prochainement sur www.coulounieix-chamiers.fr | Facebook

Info Nouveau éco-pâturage



Sur la plaine des Crouchoux, une douzaine de moutons va bientôt pâturer.

Entretien écologique des espaces naturels, protection de l'environnement, motif de sortie pédagogique, retour à une pratique ancestrale vertueuse ? Les avantages de l'éco-pâturage sont nombreux.

► Pour quoi faire ?

L'éco-pâturage est une alternative écologique à l'entretien mécanique et phytosanitaire des espaces verts. Il favorise la biodiversité et enrichit les sols. C'est ainsi qu'on tondait autrefois dans les campagnes, sans émission de CO₂, sans moteur, et sans bruit.

L'introduction d'un petit troupeau en milieu péri-urbain est un véritable pôle d'intérêt qui développera du lien social, et ne manquera pas d'éveiller la curiosité des riverains et des promeneurs. L'éco-pâturage permet de sensibiliser les élèves des écoles de la ville et des accueils de loisirs à l'environnement et à la biodiversité. Ce sont l'intérêt environnemental, mais aussi la dimension pédagogique du projet qui ont incité la municipalité à opter pour cette pratique vertueuse.

► Comment cela va-t-il s'organiser ?

C'est une convention de mise à disposition des animaux et d'un parc amovible qui permettra à la ville d'accueillir ces 12 moutons. La collectivité veillera au bon état de la clôture et à l'approvisionnement en eau des ovins.

Co-construire la ville de demain

◆ CONSEILS DE QUARTIER

Des espaces de concertation sont proposés à tous les Colomniérois afin de recueillir des propositions pour travailler ensemble au renouveau de la ville, et construire collectivement les projets qui engagent son avenir.

La commission Vie des quartiers a travaillé sur la création de conseils de quartier : le dossier sera présenté lors d'un prochain Conseil municipal. "Le zonage et le champ d'action de chaque conseil de quartier devra permettre d'instaurer une communication ciblée sur les enjeux et préoccupations locales de chaque quartier", précise Caroline Vacher, adjointe en charge de l'Écologie et de la Vie de quartier.

■ QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL D'UN QUARTIER ?

C'est un véritable lien entre les habitants et la municipalité, un outil essentiel :

- de consultation sur les projets concernant le quartier ou ayant une incidence sur son devenir,
- de relais des informations et des projets des habitants,
- d'échanges sur les sujets que le conseil de quartier détermine,
- de proposition et de concertation sur les questions concernant le quartier de sa propre initiative ou à la demande de la mairie,
- de mobilisation de l'expertise citoyenne,
- de soutien à l'animation de la vie du quartier,
- de contribution au renforcement du lien social et de la vie collective du quartier.

■ COMMENT LE CONSEIL DE QUARTIER FONCTIONNERA-T-IL ET AVEC QUI ?

Les conseils de quartier se réuniront pour échanger et débattre autour des projets municipaux exposés par les élus, des difficultés du quartier relevées par les habitants pour y trouver des solutions, des propositions d'amélioration de la vie du quartier.

Chaque conseil de quartier sera constitué d'une dizaine de membres : quelques habitants par zone, des élus, des représentants de l'association ou comité de quartier existant, des représentants des commerces du quartier, mais aussi des invités spécialistes des questions à l'ordre du jour tels que des agents de la collectivité, le médiateur, etc.

Les premières réunions pourraient avoir lieu au printemps, si la situation sanitaire permet à nouveau de se rassembler.

■ COMMENT PARTICIPER AU CONSEIL DE QUARTIER ?

Les Colomniéroises et Colomniérois qui souhaitent s'engager au sein d'un conseil de quartier seront invités à se faire connaître auprès de la municipalité à partir du mois de mai, à l'occasion de la parution du prochain bulletin municipal dans lequel la cartographie détaillée des zones et quartiers sera présentée.



◆ BUDGET PARTICIPATIF

Les trois projets associatifs qui seront plébiscités par les Colomniérois se partageront une enveloppe de 10.000 euros : première expérience locale de budget participatif au printemps !

LES ÉTAPES DU PREMIER BUDGET PARTICIPATIF COLOMNIÉROIS

- **Avril :**
 - dépôt des projets par les candidats
 - réception des candidatures pour intégrer la commission citoyenne
- **Première quinzaine de mai :**
 - étude technique et juridique des projets par la commission citoyenne, avec l'aide des services municipaux
- **de mi-mai à début juin :**
 - prenez connaissance des projets, choisissez et votez !
- **Juin :** dépouillement et annonce des résultats



Comme annoncé, la municipalité met en place un budget participatif dédié aux projets d'intérêt collectif. "C'est un acte fort et inédit sur la commune puisqu'il s'agit ainsi de déléguer une partie du budget aux citoyens !", souligne Hélène Moison, adjointe en charge de la Vie associative et du sport. Proposition d'idées, validation des projets, vote : les habitants peuvent s'impliquer dans le dispositif à plusieurs étapes... Le budget participatif est un véritable outil qui favorise les échanges et la dynamique locale !

■ QUELS PROJETS POURRONT ÊTRE PRÉSENTÉS ?

Tous les domaines sont concernés : sport, culture, solidarité, environnement, numérique, cadre de vie. Les projets pourront être portés par tout collectif de citoyens de la commune. Ils devront correspondre à un investissement (les dépenses liées au fonctionnement courant ne pourront pas faire l'objet d'une candidature).

■ QUI VALIDERA LA CONFORMITÉ DES PROJETS ?

Une commission citoyenne va être créée. Elle sera composée d'habitants volontaires ainsi que de représentants d'associations de la commune et du Conseil citoyen. Hélène Moison accompagnera la commission citoyenne dans ses missions : validation des projets, veille au bon déroulement du vote, dépouillement.

■ COMMENT SE DÉROULERA LE VOTE ?

Les Colomniérois pourront voter pour les trois projets qu'ils jugeront les plus intéressants parmi tous ceux qui leur seront présentés. Les votes pourront être exprimés par bulletin papier ou par mail. Les trois lauréats se verront attribuer une enveloppe financière pour la réalisation de leur projet.

.....
Contact : service Vie associative, 05.53.35.57.09 | vie-asso@coulounieix-chamiers.fr

Renouvellement urbain

Et si on se mettait au bricolage ?

Une nouvelle tranche de vie attend la maison du n°43 rue Mandela (cité J.-Moulin) : elle va accueillir des ateliers de bricolage solidaire et une outillhèque.



Etienne Morillon (à g.), animateur technique des Compagnons Bâtisseurs Nouvelle-Aquitaine et Benjamin Blanc (à dr.), menuisier de formation en service civique à 3S, sont prêts à transmettre leur savoir-faire ! Benjamin gèrera aussi l'outillhèque.

Les travaux de réhabilitation des résidences de l'espace J.-Auriol ont démarré. En accompagnement de cet important programme de rénovation (isolation, traitement des façades, sécurisation,...), des ateliers de bricolage vont être proposés aux habitants pour se lancer dans la rénovation intérieure de leur logement. Ces ateliers gratuits permettront d'apprendre ou de se perfectionner dans tous types de travaux basiques : pose de papier peint, de toile de verre, revêtement de sol, peinture, pose de luminaire ou encore relookage de meubles. Les "plus" de ces ateliers ? La mise à disposition des matériaux et des outils, un "terrain de jeu" grande nature grâce à la maison mise à disposition par Périgord Habitat et les conseils avisés de professionnels du bâtiment !

L'objectif sera d'apprendre en petit groupe dans une ambiance conviviale, d'oublier la peur de se tromper, d'acquiescer les bons gestes pour ensuite réaliser chez soi ses travaux en toute confiance. En parallèle de ces ateliers, une outillhèque permettra d'emprunter gratuitement les outils indispensables (perceuse, visseuse, scie sauteuse, table à tapisser,...). Assurés par les Compagnons Bâtisseurs Nouvelle-Aquitaine et l'association 3S, ces ateliers démarreront courant février. Ils seront ouverts aux habitants du quartier, et plus largement à toutes personnes intéressées.

Contacts : Compagnons Bâtisseurs Nouvelle-Aquitaine, 07.83.63.42.01
Association 3S, 06.76.71.97.60.

Ville amie des aînés

Changer de regard sur l'âge

En décembre dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'adhésion de la commune au Réseau francophone des Villes amies des aînés.



Habitat, espaces extérieurs et bâtiments, transport, information, participation citoyenne, autonomie, services et soins, lien social, culture et loisirs : une Ville amie des aînés œuvre dans tous ces domaines pour que chacun trouve sa place.

La durée de vie s'allonge, la population vieillit : ce n'est pas une information nouvelle ! Ce qui peut l'être en revanche, c'est la manière dont une collectivité s'empare de ces questions pour relever les défis liés à cette évolution démographique. La commune a fait le choix d'adhérer au Réseau francophone des Villes amies des aînés (Vada). Né d'une initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le réseau regroupe 157 adhérents, représentant 14 millions d'habitants. Il a pour mission d'accompagner les collectivités dans leurs initiatives et de favoriser les échanges de bonnes pratiques. "Notre objectif est d'anticiper les problématiques locales liées au vieillissement pour proposer un environnement bienveillant. Il s'agira aussi de lutter contre les discriminations créées à l'égard des plus âgés : ils sont souvent oubliés dans les évolutions de services ! Ils ne seront en tout cas pas mis de côté dans notre démarche qui s'appuiera sur leur expression directe : leur expérience et leur parole de citoyens comptent," précise Rodolphe Ferrazzi, adjoint en charge des Affaires sociales.

L'adhésion au Réseau implique la mise en place d'une démarche dynamique. Les partenaires, les "jeunes seniors", les personnes âgées fragiles et celles en perte d'autonomie vont y être pleinement associés dès ce début d'année pour participer à l'élaboration du diagnostic du territoire : un outil précieux pour définir ensuite les actions à mettre en œuvre.

Contact : CCAS, 05.53.35.57.50 | social@coulounieix-chamiers.fr

Infos

Collect'Âge : initiative solidaire... et exemplaire !

Avec la mise en place des points d'apport volontaire des déchets sur la commune, le CCAS a constaté dans le cadre de ses missions que le système pose des difficultés aux personnes en perte d'autonomie ou à mobilité réduite. Une enquête menée auprès des personnes inscrites sur le registre du Plan Canicula a fait ressortir que 15% d'entre elles ont des difficultés, voire une incapacité, à acheminer leurs sacs de déchets jusqu'aux bornes collectives. Afin de répondre à ces nouveaux besoins, le service Collect'Âge a été mis en place en novembre dernier. Par le biais d'une convention financière avec

l'association 3S, les personnes inscrites bénéficient de ce service de collecte des sacs de déchets à domicile, gratuitement, une fois par semaine.

Outre le service pratique rendu aux usagers, cette action permet au CCAS de continuer à lutter contre l'isolement et de favoriser le maintien à domicile. Par ailleurs, le partenariat avec 3S inscrit le service dans une démarche sociale et solidaire dans la mesure où la collecte est assurée par les salariés en insertion professionnelle de l'association. Enfin, le SMD3, en charge de la gestion des déchets sur le département, s'intéresse à l'initiative qui pourrait

aussi ouvrir de nouvelles possibilités pour sensibiliser un public plus âgé au tri et à la réduction des déchets. Au regard de tous ces aspects, la commune pourrait être retenue comme "ville pilote" et obtenir une subvention du SMD3 pour approfondir l'expérimentation. Une évaluation quantitative et qualitative du service sera effectuée sur une année : si les résultats sont probants, l'exemple pourrait être dupliqué dans d'autres communes.

Informations et inscriptions (sur étude de la situation) : CCAS, 05.53.35.57.50
social@coulounieix-chamiers.fr



Collège Jean-Moulin

Un établissement où il fait bon vivre

C'est ce qui résulte d'une enquête menée auprès des élèves, des parents et des personnels du collège Jean-Moulin.



Le collège implanté sur le territoire communal et ancré dans le paysage associatif, bénéficie d'un cadre agréable semi-rural qui contribue largement au sentiment de bien-être relevé par les usagers.

Dans l'établissement, tout est mis en œuvre par les équipes éducatives en étroite collaboration avec nombre d'associations locales, pour éveiller la curiosité des élèves aux pratiques sportives et culturelles.

Tennis, skate, kayak, radio, théâtre, vie citoyenne, valeurs de l'olympisme, prévention sur les dangers des écrans... autant d'initiations et de découvertes proposées aux collégiens dans le cadre de partenariats avec les associations de la ville ou clubs sportifs voisins, tels que l'ASPTT, le Cocc, All Boards Family, Radios libres en Périgord, le centre social Saint-Exupéry, ou encore l'École des parents et des éducateurs de Dordogne...

Même si le contexte sanitaire a malheureusement freiné un certain nombre de ces projets, le collège souhaite proposer à la rentrée prochaine des emplois du temps aménagés qui permettent de développer la découverte des sports proposés par les clubs de la ville. Par ailleurs, il lance un appel à toutes les associations qui souhaiteraient intervenir dans le cadre du rendez-vous mensuel du "café des parents".

Pour en savoir plus sur l'actualité du collège Jean-Moulin :
webetab.ac-bordeaux.fr/college-jean-moulin-coulounieix-chamiers
 Instagram : @college_jeanmoulin24 | twitter : @moulin_24

Ehpad Jean-Gallet

Maintenir le lien

L'établissement s'adapte aux contraintes de la crise sanitaire pour maintenir le lien avec les familles en visio ou dans un espace dédié aux visites.



Le pôle animation a été renforcé pour compenser les activités extérieures qui ne peuvent être maintenues en raison du contexte sanitaire.

Le sujet de la vaccination est d'engorgement nationale. Localement, l'Ehpad Jean-Gallet entame le rappel de vaccination anti-covid pour près de 90 % de ses résidents ayant reçu leur première injection dès la mi-janvier.

Pour maintenir un espace confortable et rassurant pour le bien-être des résidents, les lieux de circulation ont été rafraîchis et les contrastes renforcés pour la sécurité des déficients visuels. Un projet de mise en conformité verra la création de quatre chambres adaptées pour les personnes à mobilité réduite. Cela ne créera pas de nouvelles places d'hébergement car les locaux récupérés seront affectés au quotidien des personnels et des résidents : vestiaires, animation, accueil des intervenants extérieurs.

La priorité reste donnée à l'admission de nouveaux résidents issus de la commune pour minimiser la perte de repères et favoriser la proximité avec les familles.

Pour conforter son ancrage sur le territoire, et dès que la situation sanitaire le permettra, l'Ehpad souhaite renouer avec les animations intergénérationnelles organisées en lien avec les écoles ou le comité "Mieux Vivre Ensemble".

Pour en savoir plus : Ehpad Jean-Gallet, 05.53.35.46.07 | 3 rue Richelieu

En bref Programme des vacances d'hiver

Une multitude d'activités "à la carte" :

- du 8 au 19 février, les services Sport et Jeunesse proposent aux 6-12 et 12-17 ans un large panel d'activités **multisports** et **handisports** : rugby, basketball, badminton, natation, tennis de table, tennis, paddle, esacalade, randonnée pédestre, etc.
- du 8 au 12 février, All Boards Family revient avec son programme **"Les vacances comme sur des roulettes"** pour les enfants à partir de 6 ans. Au programme : skateboard, mountain board, trampoline park...

Pendant toute la période, l'accueil de loisirs Jean-Sigalas propose également des animations variées aux enfants de 3 à 14 ans (demi-journée, journée ou semaine). Le centre social Saint-Exupéry accueille les ados (à partir de 11 ans) autour d'un programme sur les thèmes de la citoyenneté, la création de site internet, l'Olympisme, l'avenir du quartier.

Programme détaillé sur coulounieix-chamiers.fr
 Les animations programmées seront maintenues ou ajustées selon l'évolution de la situation sanitaire.



Animations sportives sur l'Espace Jacqueline-Auriol.



Pass Mouv' : renouer avec une activité physique adaptée dans le but de préserver et d'améliorer sa condition physique et donc sa santé.

Pass Mouv'

Se mettre au sport... sur ordonnance !

C'est ce que propose le dispositif régional et départemental PEPS (prescription d'exercice physique pour la santé).

Mis en œuvre en partenariat avec la municipalité qui met à disposition les infractures sportives, Pass Mouv' est un programme d'Activité Physique Adaptée qui s'adresse aux personnes sédentaires, aux personnes souffrants de pathologies chroniques, d'affection longue durée telles que le diabète, l'insuffisance cardiaque, etc... Le programme permet également de sensibiliser les associations sportives locales à la pratique orientée "Sport et Santé" et au réseau départemental PEPS.

► Quels en sont les avantages ?

Si le programme permet d'améliorer sa condition physique, il s'agit également d'augmenter l'estime de soi, d'améliorer la qualité de vie, d'être accompagné vers la pratique d'une activité physique régulière en autonomie ou dans une association locale.

► Comment en bénéficier ?

Accessible sur prescription médicale, le programme offre la possibilité de participer gratuitement à des ateliers de remobilisation par l'activité physique, encadrés par un enseignant en Activité Physique Adaptée, à raison d'1h30 par semaine, pendant 30 semaines. Les activités proposées porteront sur la souplesse, la force, l'équilibre, la capacité cardio-respiratoire et également la qualité de vie.

► Quand y participer ?

Les séances ont lieu le lundi entre 9h et 12h, sur inscription.

Informations : Cindy Gaillard, 06.43.73.02.28 | coordo24@peps-na.fr

Initiative

Une forêt comestible à planter ensemble

Lauréat d'une subvention dans le cadre du budget participatif départemental 2019, le collectif « Plantons des arbres » s'est vu attribuer par la municipalité l'accès à un terrain pour mettre en œuvre son projet de « forêt comestible à planter ».



L'association souhaite créer de petits îlots de forêt de quelques dizaines de mètres carrés. C'est dans ce cadre qu'elle a convié les riverains mais plus globalement les Colomniérois à une journée d'échange en plein air dimanche 31 janvier, sur l'espace dédié au projet, situé rue Richelieu, près de l'Ehpad et du centre médical Pasteur. Chacun est invité à partager ses idées sur les thématiques en lien avec ce projet : la biodiversité, les liens entre paysage et bien-être, ou encore l'autonomie alimentaire en ville, sur la page Facebook du collectif.

Le collectif lance également un appel au don d'outils de jardinage (même usagés) qui seront utilisés dans le cadre de leurs activités.

Renseignements

Jean-Jacques Bénard : 06.14.15.93.86

Aurore Olsman : 06.47.36.15.38

Facebook : Collectif Plantons des arbres

Infos



► Collecte de sang

Dans le contexte sanitaire actuel, la collecte de sang doit se poursuivre pour répondre aux besoins constants des patients : l'Établissement français du sang appelle à une mobilisation car le niveau des réserves est particulièrement bas.

→ Prochaine collecte sur la

commune : **lundi 15 février au centre Gérard-Philippe.**

Pour prendre rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



► Portes ouvertes au lycée La Peyrouse

Chaque année, le lycée d'enseignement technique, général et agricole La Peyrouse situé avenue Churchill organise des portes ouvertes pour faire découvrir l'ensemble de ses filières.

→ Après une "spéciale BTS" en

janvier, prochaines dates à noter : 27/02 de 9h à 16h, 27/03 de 9h à 13h, 05/05 et 07/05 de 13h à 17h. Sur rendez-vous au 05.53.02.62.00.

Marchés

Les deux rendez-vous hebdomadaires se dynamisent

Depuis début octobre, avec la création du marché de Chamiers et le développement du marché du bourg, l'offre de produits locaux s'est étoffée sur le territoire communal. Ils sont désormais plus d'une quinzaine de commerçants et producteurs bien implantés sur les deux marchés.



Marché de Coulounieix, tous les dimanches matin de 9h à 12h30



Marché de Chamiers, tous les mardis matin de 8h à 13h

L'attractivité économique du territoire passe aussi par le développement de ses marchés. C'est un sujet que la municipalité a décidé d'investir pleinement, la commission Développement économique y travaille avec énergie.

Les marchés colomniérois en plein air permettent ainsi de se fournir en produits frais et locaux, servis par les commerçants producteurs.

Une envie de spécialités latino-américaines ou créoles, de miel de producteur, de choucroute, de saveurs créoles, de poulet rôti et autres plats cuisinés ? Besoin de faire le plein de fromages,

de fruits et légumes de saisons ? Une petite dizaine de commerçants et producteurs locaux, installés depuis 4 mois sur l'avenue du Général-de-Gaule, près de la mairie et devant l'église, proposent leurs spécialités tous les mardis matin.

Au détour d'une balade dominicale sur le marché du bourg de Coulounieix, on peut désormais quasiment faire ses courses pour la semaine ! Créé en 2006 avec une poignée de commerçants producteurs, ce sympathique marché convivial connaît un nouvel élan. Il permet aujourd'hui de s'approvisionner en viandes, volailles rôties, gibiers, charcuterie,

traiteur, légumes et fruits de saison, escargots, plats cuisinés marocains et vietnamiens, fromages, vins de Bergerac et de Bordeaux, lait et miel de producteur, huile de noix locale, canards gras... mais aussi en complément alimentaire tel que la spiruline. Depuis le 31 janvier, ce marché accueille également un poissonnier en provenance directe de la côte atlantique.

Vous êtes commerçants et souhaitez compléter la gamme de produits proposés sur les deux marchés ? Contact : 05.53.35.57.57 ville@coulounieix-chamiers.fr

Infos

Zoom sur les foodtrucks



Trois food trucks s'implantent en différents points de la commune, les dimanches, mardis et mercredis.

Crêpes, volailles rôties, galettes, escargots ou pizzas artisanales à emporter ? Il y en a pour tous les goûts avec les trois foodtrucks installés sur le territoire communal.

Avenue du Général-de-Gaule, sur le parking du fleuriste et du boulanger :

- **La rôtisserie gourmande** est présente chaque dimanche matin, 06.04.08.65.92

Au bourg de Coulounieix sur la place Yves-Péron, en soirée :

- **Le Tube** propose des pizzas artisanales le mardi de 18h à 21h, 07.85.57.92.63

- **Kenavo** cuisine galettes, crêpes, blinis burger, escargots, chaque mercredi soir de 18h à 21h, 06.80.85.16.58

Les horaires et la présence de ces foodtrucks sont susceptibles d'être adaptés en fonction de la situation sanitaire.

L'actu de

L'AICC

(ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE COULOUNIEIX-CHAMIERES)

Toute l'équipe de l'AICC vous souhaite une excellente année 2021 ! Cette nouvelle année sera marquée par un travail sur notre zone de chalandise afin de développer nos commerces par l'apport de nouveaux clients extérieurs à la commune.

Dans les faits, nous programmons, avec l'aide de la mairie, la mise en place d'un compte Facebook commun, d'un site internet de référencement puis la création d'un compte Instagram. Toutes ces actions nous permettront de générer un apport significatif de clients de Périgueux en s'appuyant sur les difficultés de circulation et de stationnement que la commune ne connaît pas. C'est un objectif réalisable, avec votre participation active.

Contact : 05.53.46.76.52
aicc24660@gmail.com

Cocoon n'flow

L'art du massage chorégraphié



Florence Pivont, créatrice du massage chorégraphié.

Installé au 184 de l'avenue Winston-Churchill depuis octobre dernier, l'institut Cocoon n'flow propose les prestations esthétiques courantes telles que la manucure, l'épilation, le massage, les soins du visage ou du corps, ou encore le maquillage en utilisant des produits cosmétiques reconnus, également disponibles à la vente. Mais Florence Pivont propose en exclusivité son concept de "massage chorégraphié" créé en 2016.

Passionnée de massage, elle a suivi une formation en esthétique, cosmétique et parfumerie avant de développer cette pratique à partir de diverses techniques de massage chinoises, californiennes et suédoises, coordonnées avec des "flows" musicaux. Cela permet, au-delà du bien-être du massage, de proposer une dynamique, captivante et ludique, au rythme de morceaux de lounge, de pop ou de musique électro douce. L'institut accueille femmes et hommes, et propose également des formules duo.

Contact : www.cocoonnflow.com | 06.77.27.76.44 | pivontf@gmail.com
Horaires : du lundi au samedi, de 9h à 18h

Gina Pause Coiffure

Coiffure à domicile



Gina Siquier, coiffeuse à domicile.

Après 30 ans d'expérience au sein de différents salons de coiffure de l'agglomération périgourdine, Gina Siquier a décidé de lancer son activité de coiffure à domicile en juin 2020.

De la coupe mixte jusqu'aux prestations techniques telles que couleurs ou mèches, Gina Siquier met son savoir-faire au service des Colomniérois. Au-delà du service de proximité offert aux clients, elle veut avant tout travailler dans la convivialité, dans un esprit

familial. Cette coiffeuse passionnée souhaite prendre le temps, maintenir le contact. Cette volonté prend vraiment tout son sens dans le contexte sanitaire actuel, permettant en plus de la qualité du travail, de bénéficier d'un moment de détente et de partage.

Gina Siquier propose ses services aux femmes, hommes et enfants et se déplace sur Coulounieix-Chamiers et les villes périphériques du lundi au vendredi, sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous : 06.25.37.92.63

Pâtisserie Brunel

Des gâteaux "design" et gourmands



Julie Brunel ouvre sa pâtisserie du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi sur rendez-vous.

Dès son plus jeune âge, Julie Brunel a développé avec ses proches une passion pour la cuisine et la pâtisserie. Elle concrétisera cette passion avec une formation en hôtellerie et restauration, puis une carrière qui la mènera en Norvège, en Australie, jusqu'au poste de Maître d'hôtel au sein de la Compagnie des Bâteaux Parisiens. De retour en Dordogne, forte de cette expérience gastronomique et d'une formation en pâtisserie, elle a décidé de mettre à profit son savoir-faire en créant son entreprise de Cake Design.

La jeune pâtissière souhaite aujourd'hui mettre en avant cet art culinaire, en revisitant les recettes et en intégrant ses influences. Cela permet d'obtenir au-delà de l'esthétique, des gâteaux légers avec des saveurs originales.

Ses réalisations raviront aussi bien les enfants, que les jeunes mariés ou encore les entreprises.

La pâtisserie Brunel dont le nom a été choisi en hommage à son père ouvrira en février au 41 de l'avenue du Général-De-Gaulle.

Contact : 09.88.45.16.63
www.patisserie-brunel.fr

En bref



► **MA VILLE, MON SHOPPING :** faire ses courses en ligne tout en consommant local, c'est possible ! Fin 2020, le Grand Périgueux a adhéré à la plateforme "Ma ville, Mon shopping", permettant aux commerçants et artisans locaux d'ouvrir une boutique en ligne : cinq commerçants colomniérois y figurent. Dans ce contexte sanitaire toujours difficile, privilégier les achats locaux reste plus que jamais important pour soutenir les commerces, artisans et producteurs.

► **AIDES AUX ENTREPRISES :** la municipalité reste attentive aux difficultés rencontrées par les acteurs de la vie économique. L'État, la Région, le Département, l'Agglo : des dispositions sont prises à tous les niveaux pour les soutenir. Une page du site de la ville propose un récapitulatif des principales mesures de soutien économique en vigueur, ainsi que les contacts et numéros directs des principales institutions chargées de l'accompagnement économique. Rendez-vous sur www.coulounieix-chamiers.fr

► **FAITES-VOUS CONNAÎTRE !** Cette page met en valeur le dynamisme et le savoir-faire des entreprises et des commerçants de la commune. Si vous souhaitez vous faire connaître, contactez le service Communication : 05.53.35.57.59
com@coulounieix-chamiers.fr

Solidarité Cameroun Aquitaine

Quand les graines favorisent les coopérations...

Colomniéroise depuis le printemps dernier, l'association Solidarité Cameroun Aquitaine fourmille de projets. Objectifs : participer à la dynamique locale et poursuivre ses actions solidaires avec le Cameroun.



L'association a déjà réalisé un jardin avec une trentaine de variétés de légumes et végétaux camerounais dans le sud du département : un outil pédagogique qui montre aussi les capacités d'adaptation aux changements climatiques !

Quand elle est arrivée du Cameroun au début des années 2000, Marie Hermine Ngo Bayiha avait ramené avec elle, entre autres, des graines d'arachide. Sans espoir particulier, elle les a semées... et ça a poussé ! La première récolte s'est même révélée une agréable surprise en terme de goût. Cette expérience au départ anodine a fait naître l'engagement de partager sa culture, et surtout son expérience autour des techniques de cultures. Parallèlement, elle mène des opérations de coopération internationale via l'accompagnement de partenaires locaux au Cameroun, sur des projets liés à l'eau et l'assainissement.

Si la situation sanitaire a eu raison des animations programmées sur la commune à l'automne dernier, la volonté de participer à la dynamique locale est intacte ! Une marche de fraternité et une palabre citoyenne sur le thème du changement climatique auront lieu au printemps, puis en novembre 2021 dans le cadre du Festival des Solidarités et du Festival AlimentTerre (deux événements à dimension internationale). Pour mieux faire vivre ce volet "animation", l'association est à la recherche d'un terrain pour installer un jardin de légumes et végétaux camerounais qui servira d'outil pédagogique à des activités proposées à un public de tous âges. Elle a également lancé le recrutement d'une personne (en lien avec la Mission locale), dotée de connaissances en maraîchage et de compétences en animation. À moyen terme, Marie Hermine Ngo Bahiya ambitionne aussi de créer un collectif départemental porteur de thématiques de solidarité internationale. En 2021, l'association Solidarité Cameroun Aquitaine entend donc développer ses activités locales... avis à toutes les personnes intéressées qui seront les bienvenues !

Contact : Marie Hermine Ngo Bayiha, présidente, 06.41.32.54.16 | solidecamaquit24@outlook.fr

Infos Nouveautés à l'ASPTT



L'année 2020 s'est achevée sur une note positive pour l'ASPTT Grand

Périgueux, avec sa section basket lauréate du budget participatif départemental ! Parmi 470 idées déposées qui ont suscité les votes de plus de 20000 périgourds, le projet de renouvellement du tableau d'affichage électronique a fait partie des propositions plébiscitées... la compétition va se poursuivre au gymnase !

L'année 2021 démarre aussi sous de bons auspices, avec des nouveautés. Une section Canisport est créée : un encadrant

passionné assure des sorties variées en marchant ou courant avec son animal, tous les samedis matins. L'ASPTT s'investit aussi aux côtés des entreprises. Dans le cadre de J'Mactiv Entreprise, des séances de yoga du rire, pratique dans l'air du temps, sont proposées. La section Yoga est dorénavant encadrée par Ludivine, nouvelle professeure de Hatha Yoga (tous les mardis). Enfin, depuis début février, l'ASPTT compte également une section Photographie qui réunit les passionnés tous les samedis après-midi.

Contact : ASPTT Grand Périgueux, 05.53.05.17.50 | perigueux.asptt.com

Grappling Team 24 Un nouveau club dans le paysage des arts martiaux

Créé en septembre dernier, le club s'est installé au Dojo départemental avec trois créneaux hebdomadaires.



Le grappling est un sport de combat comparable au jiu-jitsu brésilien ou au ne-wasa du judo. Derrière ce terme qui signifie "lutte" en anglais, il s'agit en effet d'un sport de préhension et si le combat démarre debout avec une saisie de l'adversaire, toute sa technique repose ensuite sur le combat au sol. Il existe deux types de grappling : le Gi et le No-Gi (avec et sans kimono). Dans tous les cas, la finalité reste la soumission de son adversaire... Et le gabarit importe peu : la victoire sera le fruit de l'efficacité des techniques employées et de la capacité à évaluer la situation face à l'adversaire.

Affilié à la Fédération française de lutte, le grappling connaît un essor assez récent mais évolue tout de même avec une équipe de France ! Il peut être pratiqué à tous âges, par les femmes comme par les hommes. "Et il peut être utile dans la vie de tous les jours grâce à ce que la discipline implique en matière de maîtrise de soi et de gestion de son corps", souligne Thomas Kowlaski, président du Grappling Team 24. Titulaire d'un brevet fédéral niveau 2, il en est aussi l'entraîneur. Le club compte actuellement une douzaine d'adhérents. Après une belle journée de lancement en octobre dernier, à laquelle ont participé plus de 50 "grapplers" venus de toute l'Aquitaine et au-delà (photo ci-dessus), la crise sanitaire a malheureusement stoppé les entraînements. Mais dès que ce sera possible, les entraînements reprendront dans la bonne ambiance qui les caractérise et celles et ceux qui veulent essayer seront bien accueillis !

Contact : Thomas Kowlaski, président, 06.13.09.00.76 | thomaskowlaski@sfr.fr
Facebook : Grappling Team 24

Impact 2024

Les valeurs de l'olympisme portées par la jeunesse colomniéroise

Dans 3 ans, la France accueillera les Jeux Olympiques d'été, ce qui n'était pas arrivé depuis 100 ans ! Un événement très fédérateur qui rassemble les générations autour des valeurs fondamentales de l'olympisme : l'amitié, le respect et l'excellence. La ville sera au rendez-vous !

La dynamique s'installe dans toute la France, de la préparation des infrastructures aux initiatives locales pour partager collectivement cet événement d'envergure nationale. En Dordogne, plusieurs sites sont retenus pour accueillir les entraînements des équipes nationales. Coulounieix-Chamiers est au rendez-vous puisque le Dojo départemental est labellisé Centre de préparation pour les délégations de judo et de taekwondo olympiques et para-olympiques !

"Chamiers a les J'AMB"

Le pôle Jeunesse du centre social Saint-Exupéry s'est aussi engagé pour vivre pleinement l'événement avec les jeunes colomniérois. Son projet "Chamiers a les J'AMB" (traduire : les jeunes ambassadeurs !) a été retenu par l'Agence nationale du sport dans le cadre de l'appel à projet Impact 2024. Construit en étroite collaboration avec l'ASPTT Grand Périgueux et le Club omnisport de Coulounieix-Chamiers (Cocc), et avec le soutien de la municipalité et du Comité départemental olympique et sportif de la Dordogne (CDOS), le projet vise à promouvoir l'engagement citoyen des jeunes, à susciter leur pouvoir d'agir en lançant des coopérations locales autour du sport.



Pierre Lombard, président de l'ASPTT, le maire Thierry Cipierre et son adjointe Hélène Moison, Christian Moreau, président du Centre social et du Cocc lors de la présentation du projet aux associations sportives le 14 janvier dernier.



Trois volets et des rendez-vous

Le premier volet consiste bien sûr à mobiliser les jeunes : tous les Colomniérois âgés de 14 à 21 ans sont les bienvenus ! Le second volet a pour fil conducteur l'organisation d'événementiels avec les jeunes (voir ci-dessous). Une partie qui prévoit notamment des réalisations d'interviews dans les associations sportives du territoire (sportifs comme dirigeants), en lien avec les disciplines olympiques. Enfin, "les J'AMB" seront

invités à participer à des séjours de découverte des instances du sport, en France et peut-être en Europe, entre 2021 et 2024.

Outre le groupe de jeunes mobilisés, le projet fédère bien sûr toutes les associations sportives de la commune et ambitionne de porter haut les valeurs de l'olympisme avec tous les habitants jusqu'en 2024 !...

IMPACT 2024 : LES TEMPS FORTS DU 1^{er} SEMESTRE 2021

Du 1^{er} au 6 février ► semaine Olympique et Paralympique. Interviews dans les clubs sportifs et rencontre avec les collégiens sur le thème "sport et santé"

Vacances d'hiver ► stages sportifs autour des disciplines olympiques et paralympiques + séjour "citoyens du sport" avec visite du CROS de Nouvelle-Aquitaine et du CREPS (à Bordeaux).

Vacances de printemps ► stages sportifs autour des disciplines olympiques et paralympiques + programme à définir avec les jeunes

Mercredi 23 juin 2021 ► journée olympique pour les jeunes de 3 à 16 ans sur le site des Izards



Entretien

Florent Petit, cheville ouvrière d'Impact 2024

Il occupe le poste de médiateur et animateur jeunesse au centre social Saint-Exupéry depuis septembre dernier.

C'est véritablement dans le domaine sportif que le parcours de Florent Petit s'inscrit : avant de rejoindre le centre social Saint-Exupéry, il a été chargé de mission au CDOS 24 et Directeur général du club de foot de Tréllissac. Coulounieix-Chamiers est un "terrain de jeu" connu pour lui puisqu'il est investi au Cocc Handball depuis de nombreuses années comme éducateur bénévole. Il anime aujourd'hui le Pôle Jeunesse du centre social Saint-Exupéry avec Sylvie Yon. Dès son

arrivée, il a travaillé sur le projet Impact 2024, porté par l'idée que "faire vivre la magie des JO sur un territoire en mutation est un tremplin formidable pour créer une dynamique locale forte, tant les valeurs défendues par Paris 2024 telles que la solidarité, le respect, l'égalité hommes/femmes... sont universelles et intergénérationnelles", souligne-t-il, avant d'ajouter que tous les jeunes désireux de participer à l'aventure n'hésitent surtout pas à se manifester !

Contact : 06.95.90.83.69
csc24.petit@gmail.com

Dernière minute !

COULOUNIEIX-CHAMIER LABELLISÉE "TERRE DE JEUX 2024"



Lancé en 2019, ce label est destiné à tous les territoires, quelle que soit leur taille (communes, départements, régions,...). L'objectif est de faire de "Paris 2024" les jeux de toute la France ! Il repose sur 3 objectifs :

- offrir une célébration ouverte, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux.
- apporter un héritage durable, en changeant le quotidien de chacun grâce au sport.
- susciter un engagement inédit, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux dès aujourd'hui, et partout en France.

Aux côtés d'un Département déjà labellisé et de l'initiative "Impact 2024", la municipalité vient à son tour d'être labellisée : le territoire dispose de tous les atouts pour profiter de l'énergie unique des JO !

Éco-gestes

Je trie, tu tries, il trie, nous trions... toujours plus !

Plus de 60% de nos déchets ménagers sont valorisables, soit parce qu'ils sont compostables, soit parce qu'ils sont recyclables ! Trier ses déchets, c'est assurer leur transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles. Mais le tri sélectif permet également de réduire les dépenses de la collectivité en charge de la collecte, du transport et du traitement des déchets en Dordogne, et par conséquent notre facture.

Particuliers, professionnels, associations, collectivités... tous les producteurs de déchets doivent s'enregistrer auprès du SMD3 pour continuer à bénéficier du service public à partir du 1^{er} janvier 2022.

►► Pourquoi faut-il s'enregistrer ?

- Pour obtenir la carte qui permet de déposer ses ordures ménagères (sacs noirs) dans toutes les bornes du département équipées de contrôles d'accès mais aussi d'accéder à toutes les déchetteries du département,
- Pour appliquer le forfait adapté à votre foyer et éviter une éventuelle facturation du forfait maximum.

►► Comment s'enregistrer ?

- En appelant le service usagers du SMD3 au 09.71.00.84.24
- En remplissant le formulaire en ligne sur le site smd3.fr
- Par retour du formulaire papier et de l'enveloppe T remis en boîte aux lettres courant février.

►► Les raisons de cette nouvelle organisation ?

La loi de transition énergétique a fixé un certain nombre d'objectifs à atteindre à l'horizon 2025 :

- réduire de 50% la quantité des ordures ménagères enfouies,
- augmenter de 30% le recyclage,
- réduire de 10% l'ensemble de nos déchets,
- valoriser les biodéchets et éviter le gaspillage alimentaire,



© Photo: Pierre Antoine

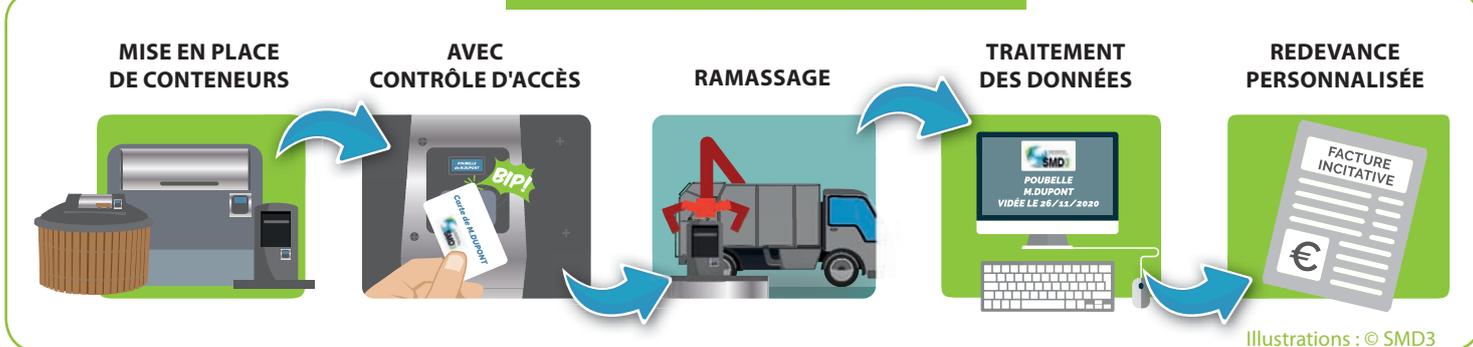
►► Qu'est-ce que la redevance incitative ?

La redevance incitative n'est pas un nouvel impôt, elle viendra remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement.

Cette tarification sera plus juste que la taxe actuelle puisque la facturation sera en lien avec la production réelle de déchets (sacs noirs).

La mise en place de la redevance incitative se fait progressivement sur 3 ans sur l'ensemble du département. Elle devrait être effective sur notre territoire communal au 1^{er} janvier 2022.

COLLECTE EN PAV : POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Illustrations : © SMD3

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://smd3.fr/quest-ce-que-la-redevance-incitative>

ÉTAT-CIVIL

DU 02/09/20 AU 24/12/20

Naissances : Alnnazir MAHAMAT AHMAT, le 02/09/20 ; Dayana BAPTISTE, le 03/09/20 ; Gina PEYCHARD, le 12/09/20 ; Hind AIT-TAJER, le 20/09/20 ; Donika HENAUT, le 27/09/20 ; Siméon MODOLO, le 29/09/20 ; Ariane TRONCHE, le 02/10/20 ; Nolan BESSE, le 07/10/20 ; Rali SOUSSA, le 08/10/20 ; Elia CHAUSSAT, le 10/10/20 ; Héloïse PELISSIER, le 10/10/20 ; Liam JOYEUX, le 13/10/20 ; Mylann MENIG, le 14/10/20 ; Hicham BOURABIA, le 15/10/20 ; Eden BAPTISTE, le 16/10/20 ; Lenny VALLENET DUTHEIL, le 26/10/20 ; Amir EL KAOUAKIBI, le 03/11/20 ; Amira AL SAGHIR, le 05/11/20 ; Yamina SI MERABET, le 28/11/20 ; Tom CUEGNET, le 10/12/20 ; Kamille MOINDJIE, le 13/12/20 ; Éléna DEBEUGNY, le 23/12/20.

Décès : Marcelle FORT vve CHEYROU, le 29/09/20 ; Solange PAVIER ép. GIRAUDEAU, le 29/09/20 ; Claude REY, le 05/10/20 ; Yolande CACHONCINLLE ép. HUMBERT, le 09/10/20 ;

Christiane PERETO vve APUZZO, le 10/10/20 ; Josette VIALLE, le 11/10/20 ; Ginette LACOSTE ép. BERTHOU, le 14/10/20 ; Josette ROUX, le 14/10/20 ; Michel GÉRAL, le 20/10/20 ; Denise MOULINET vve NOUHAUD, le 22/10/20 ; Adrienne LATOUR vve GRANDCHAMP, le 25/10/20 ; Claude VANDEKERCKHOVE, le 01/11/20 ; Bernard PARMENTIER, le 02/11/20 ; Liliane COUVREUR vve LALAIT, le 03/11/20 ; Gérard CHAUSSADE, le 08/11/20 ; Colette EYTIER vve BESSE, le 14/11/20 ; Francis FAURE, le 17/11/20 ; Berthe CHAPELAS, le 20/11/20 ; Monique ROQUECAVE ép. DEFFARGES, le 26/11/20 ; Jacqueline ROBERT vve CASTILLO Y CARPALLA, le 27/11/20 ; Jean GABIN, le 28/11/20 ; Raphaël FLORÈS, le 02/12/20 ; Gérard VALBOUSQUET, le 03/12/20 ; Maurice DESCAMP, le 07/12/20 ; Gildas GALINAT, le 24/12/20.

Le mot du médiateur

En ce début d'année 2021, je formule le vœu que les épreuves que nous traversons en cette période de crise sanitaire renforcent plus encore la cohésion sociale au sein de notre commune.

En physique, la cohésion indique « la force qui unit les molécules d'un liquide ou d'un solide » ainsi appliquée à notre commune, la notion de cohésion renvoie aux facteurs qui maintiennent ensemble ses habitants et permettent de résister à toutes pressions extérieures et aux difficultés inhérentes à la vie.

A cet effet, le médiateur que je suis, les élus, les services municipaux, nous sommes tous là pour vous aider à relever les défis qui se présentent à vous, et ce, dans divers domaines que vous soyez citoyen de notre cité, acteur économique ou associatif.

De nombreuses médiations ont abouti durant le 2^e semestre 2020 dans divers domaines : droit du travail, d'urbanisme, de location, de

mobilité bancaire, de consommations courantes, du mieux-vivre avec son voisinage.

Mettons en avant notre capacité et notre assentiment à vivre ensemble, à partager harmonieusement notre lieu de vie.

Jean-Paul Fuzier, Médiateur communal

En pratique

En cas de conflit (avec un voisin, une administration ou les services publics en général), contactez en premier lieu la mairie : vous serez orientés vers les services municipaux et les élus compétents pour vous guider. Si nécessaire, en cas de non-résolution du conflit, un rendez-vous vous sera alors proposé avec le médiateur. **Contact** : accueil de la mairie, 05.53.35.57.57 | ville@coulounieix-chamiers.fr

Majorité municipale

Groupe En avant Coulounieix-Chamiers !

Chères Colomniéroises, chers Colomniérois,

Ce premier bulletin municipal de 2021 est l'occasion pour notre équipe de vous souhaiter une excellente année et nos meilleurs vœux pour vous et vos proches.

Ces 6 premiers mois de mandat nous ont permis de nous rendre compte de l'ampleur de notre tâche, de créer les conditions nécessaires au déploiement de nos engagements.

En 2021, nous vous proposons le premier budget de l'équipe, et comme nous nous y étions engagés nous baissions la fiscalité de 3 points. Cette baisse est rendue possible notamment par une nouvelle organisation des services et une maîtrise du budget de fonctionnement.

Vous l'aurez compris, ceux qui sont prompts à la critique sont ceux qui ont été incapables de sortir la commune de ses difficultés. La critique semble donc plus aisée que l'action.

De notre côté nous travaillons à la mise en œuvre du projet que vous avez choisi, avec comme boussoles responsabilité et réglementation.

Vous pouvez toujours compter sur notre dévouement.

Pour le groupe, Lucas Guillemot

Opposition municipale

Groupe Agissons ensemble

Chères Colomniéroises, Chers Colomniérois,

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour vous, vos familles et vos proches, avec une pensée émue pour celles et ceux qui ont été affecté.e.s par la maladie.

Artisans, commerçants, salarié.e.s et bénévoles du monde des arts, de la culture, du monde associatif et sportif, à vous toutes et tous privé.e.s d'activités, recevez en cette nouvelle année tout notre soutien.

Depuis 6 mois, nous assistons à des décisions politiques très contestables : embauches, attribution de voiture de fonction, octroi de subvention associative au mépris des commissions municipales !

Nous regrettons le manque de concertation avec l'opposition pour construire l'avenir de notre commune. Il faut, au niveau communal, tout comme au niveau national donner les moyens d'une expression pluraliste pour éviter qu'une crise démocratique et sociale ne succède à la crise sanitaire !

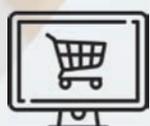
En 2021, nous poursuivrons notre participation active à la vie municipale dans une attitude constructive, en étant force de propositions, au service de l'intérêt général, animé.e.s par nos convictions de justice sociale, d'écologie et de démocratie locale participative.

Pour le groupe, Vincent Belloteau

(*) L'article 33 du règlement intérieur du Conseil municipal stipule que chaque groupe politique dispose de 1000 caractères dans cet espace d'expression. Le texte de ce groupe dépassant cette limite de 214 caractères, son expression dans le prochain numéro du bulletin municipal sera limitée à 786 caractères.

ma ville mon shopping

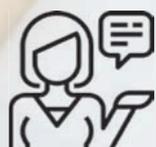
Votre nouvelle façon de consommer local



Achetez en ligne
des centaines de produits
près de chez vous



Profitez de la livraison à domicile
ou du retrait en magasin



Échangez avec vos commerçants :
ils sauront vous guider et vous surprendre

Rejoignez-nous sur
www.mavillemonshopping.fr